



ACADÉMIE DE POITIERS

Liberté
Égalité
Fraternité

Le recteur de l'académie de Poitiers Chevalier de la Légion d'Honneur

- Vu le code général de la fonction publique ;
- Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 modifié relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat ;
- Vu le décret n° 2005-902 du 2 août 2005 modifié pris pour l'application de l'article 22 bis de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- Vu le décret no 2006-1760 du 23 décembre 2006 modifié relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'Etat ;
- Vu l'arrêté du 3 avril 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de recrutements d'adjoints techniques de recherche et de formation par la voie du parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'Etat (PACTE) et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces recrutements,

Arrête

Rectorat de l'académie
de Poitiers
Direction des services
départementaux de
l'éducation nationale de
la Vienne

Division
des Examens
et Concours

DEC 1 - n° 2026-45

Article 1 : La commission de sélection chargée d'examiner les candidatures aux emplois d'adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur par la voie du parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'Etat (PACTE) est ainsi constituée pour la session 2026 :

Présidente du jury : Mme Nadine BOISARD, administratrice, Rectorat - Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Vienne

Membres du jury :

- Mme Patricia EHRHART, attachée principale d'administration, Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Charente
- M. Xavier GUSTIN, attaché d'administration hors classe, Lycée Paul Guérin - Niort
- Mme Véronique PUECH, conseillère France Travail - Poitiers

Article 2 : Monsieur le secrétaire général de l'académie de Poitiers est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Poitiers, le 3 juillet 2026

Le recteur de l'académie de Poitiers

Frédéric PERISSAT